

DU BARRY, COURTIER GALANT DE LOUIS XV

Philippe Hugon

Pour les plaisirs  
du Roi



Flammarion

Extrait de la publication

# Pour les plaisirs du Roi

Paris, printemps 1753. Le comte Jean du Barry, gentilhomme de province ruiné et sans scrupules, abandonne sa famille pour s'exiler à Paris. Doté d'un talent rare pour le jeu, le libertinage et l'escroquerie, il devient « courtier galant », recrutant de jeunes beautés qu'il loue à ses puissants amis. Une lucrative activité qui l'érige en maître des plaisirs des plus grands noms de la cour de Louis XV...

Ses intrigues lui valent de solides ennemis: déjouera-t-il les pièges tendus par Choiseul, ministre du roi, ou Mme de Pompadour, qui ont juré sa perte? Qui est cet étrange M. de Kallenberg, qui croise perpétuellement son chemin? Et réussira-t-il à installer dans le lit du roi sa protégée, Jeanne Bécu, jeune prostituée de vingt ans que le comte transforme en élégante et désirable Mme du Barry?

Dans ses Mémoires, Jean du Barry, dit « le Roué » ou « le Sultan », nous livre sans fard, de sa province natale jusqu'à Versailles, en passant par les bordels, les tables de jeux, les antichambres des ministres ou les salons des courtisans, son incroyable ascension et celle de Mme du Barry, dernière favorite de Louis XV.

*Philippe Hugon est journaliste. Il est également passionné d'histoire, en particulier celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les plaisirs du roi est son premier roman.*

Flammarion

Pour les plaisirs  
du Roi

*Mémoires d'un proxénète*



Philippe Hugon

Pour les plaisirs  
du Roi

*Mémoires d'un proxénète*

Flammarion

© Flammarion, 2011  
ISBN : 978-2-0812-4872-4

## Avertissement au Lecteur

*Le lecteur découvrira au cours du récit comment je suis entré en possession de ces carnets. Jean du Barry les a écrits en 1780 à Toulouse. Ils sont suivis d'un journal qu'il rédigea du mois d'octobre 1793 jusqu'au jeudi 16 janvier 1794, veille de son exécution. J'ai annoté les pages de ces mémoires afin de corriger les erreurs ou omissions, mais également dans le dessein d'éclairer le lecteur sur les faits qui y sont rapportés. Parfois, on pourra même lire une tout autre version que celle relatée par le comte. Que l'on n'y voie là aucune duplicité, mais plutôt le souci de tempérer la fougue d'un texte que son auteur n'aura pas eu l'occasion de reprendre lui-même. Le lecteur choisira.*

*Enfin, j'ai placé en préambule un feuillet que je n'ai su replacer dans le fil du récit : la nature édifiante de ce qui y est évoqué vaudra avertissement pour ceux qui ne souhaiteraient pas aller plus loin.*



La comtesse se laissa déshabiller sans façon. Elle revenait des appartements du roi, et sa peau sentait encore le fameux parfum à l'huile de bergamote dont le monarque usait abondamment. Nous échangeâmes peu de mots. Lorsqu'elle fut entièrement nue, je l'entraînai vers un petit canapé placé dans un angle du salon, en regard d'une fenêtre d'où l'on pouvait admirer la cour de Marbre. La nuit était déjà bien engagée, seuls quelques flambeaux éclairaient timidement les façades de Versailles. Dans cette presque obscurité, l'admirable corps de Mme du Barry semblait comme un reflet de lune sur l'eau claire. J'étais debout devant elle, son beau visage à la hauteur de mon ventre. Je la priai de bien vouloir me dévêtir à son tour. Elle accomplit d'une main experte son labeur : en un clin d'œil nous fûmes à égalité. Je n'en dirai pas plus sur la suite, mais à ceux que cela intéresse, qu'ils laissent vagabonder leur imagination sans se brider. Pour notre part, c'est ce que nous fîmes. La comtesse venait d'accomplir son office chez le roi ; cependant, sa belle santé lui autorisait à remonter sur scène après un bref entracte. Elle joua la pièce avec entrain, agrémentant sa magnifique éloquence de quelques improvisations du meilleur goût. Le canapé fut vite un décor trop étroit pour son répertoire : nous continuâmes sur les tapis. Je lui donnai la réplique jusqu'au milieu de la nuit. Il y eut trois rappels avant que le rideau ne tombe. Contente de nous, Mme du Barry m'embrassa avec cet air de soumission dont elle savait qu'il plaisait tant. Toujours nue, elle se rendit ensuite dans le boudoir attenant au salon,

## POUR LES PLAISIRS DU ROI

puis en revint quelques secondes plus tard avec un coffret en émaux. Il contenait une bonne dizaine de petits diamants dont j'estimai la valeur à dix mille livres, au bas mot. Elle me remit le tout : c'était bien le moins pour ma peine. Je ne la remerciai pas...

# Chapitre I

**A**u cours de ma vie, les femmes m'ont beaucoup donné, je le confesse. J'ai toujours pris garde de ne rien leur rendre : cela a fait ma fortune. Mais croyez-le bien, vous qui vous plaisez aujourd'hui à fustiger mes mauvaises manières, j'ai corrompu mes sens sans l'aide de personne. Dans mon enfance, aucun de mes chers parents ne me donna jamais l'exemple de mœurs libertines. Mon père connut ma mère, et ma mère connut mon père. Ce fut tout. Leur lit conjugal n'accueillit que de légitimes ébats, seulement dédiés à la survivance d'une glorieuse lignée. Enracinés depuis plus de quatre siècles à Lévignac, dans la sénéchaussée de Toulouse, les du Barry ont été de toutes les grandes affaires du royaume. Notre souche a même poussé ses branches jusque outre-Manche, où nos cousins se sont fait une honorable place près du trône d'Angleterre. Mais un ancien lignage n'a jamais suffi à faire prospérer une descendance. Homme débonnaire par nature, mon père ne comprit jamais les subtilités de la gestion d'un domaine. Le nôtre était certes étendu, mais sa conduite aurait nécessité une poigne de fer. Au lieu de cela, mon père laissa toujours la bride sur le cou à ses métayers. Et si je m'avoue un fidèle lecteur de Jean-Jacques, je dois cependant reconnaître que la bonté a rarement aidé le grain à pousser, ni les récoltes à rentrer. Dans le domaine des du Barry, chacun cultivait son champ et le maître percevait annuellement les miettes que ses paysans voulaient bien lui céder. Ainsi, lorsque la nuit du lundi 17 mai 1723, je fis mon entrée dans le monde, notre dynastie était presque déjà entièrement ruinée. Seul un très pingre cousin au second degré de mon père conservait une

fortune digne de ce nom. Quelques années plus tard, l'avarice de ce parent allait me rendre un précieux service, car, moi non plus, je ne fis jamais montre d'un grand talent de propriétaire, ni d'ailleurs de gestionnaire.

Né sans fortune, je n'en ai pas pour autant hérité de la tempérance de mes parents. Fiers de leur lustre passé, ils se satisfaisaient pleinement de leur condition désormais modeste, et il suffisait à mon père de pouvoir, une fois l'an, rassembler quelques amis, parents et alliés à l'occasion de la Noël pour que sa soif de mondanité soit étanchée. Tout au long de l'année, il vaquait à de domestiques occupations, entrecoupées de longs séjours dans sa bibliothèque où il se plongeait dans les riches heures de notre famille. Longtemps, il prétendit être occupé à la rédaction d'un armorial familial dont toutes les branches seraient représentées. Le jour de sa mort, l'ouvrage n'était toujours qu'un tronc dont la seule et unique feuille était remplie d'une petite écriture très fine que personne n'arriva jamais à décrypter...

Bref, le peu de relief de mon entourage familial me laissa très tôt le loisir de me consacrer à ma seule personne et aux quelques qualités dont le ciel avait bien voulu me doter. D'une constitution honnête, mes traits somme toute ordinaires étaient compensés par une taille élevée : à l'âge de quinze ans, j'atteignais déjà cinq pieds six pouces<sup>1</sup>. Plus tard, j'eus maintes fois l'occasion de vérifier comment une haute stature était gage de bonne grâce auprès du commun des mortels, bourgeois ou gentilshommes. Et un grand à la mine louche sera toujours reçu avec plus de déférence qu'un courtaud à l'amicale physionomie. Ainsi va le monde. Ni laid ni beau, donc, je devais compter sur d'autres artifices pour espérer m'extraire de la banalité de mon quotidien<sup>2</sup>. Si cependant d'aucuns ont du talent pour la musique, le négoce, la guerre ou l'exercice du

---

1. 1 mètre 75.

2. Ceux qui connurent Jean du Barry dans ses glorieuses années affirment effectivement qu'outre sa taille sa physionomie ne révèle rien d'extraordinaire. D'autres assurent cependant que si ses traits sont réguliers mais communs, il dégage une aristocratique assurance. Quant à ses yeux, tous sont d'avis que c'est ce qu'il y a de mieux dans sa personne. Il a hérité du bleu roi de son père, qu'il met à la disposition d'une incroyable faculté à se composer un regard amical ou courroucé. Jusqu'à un âge avancé, je peux en témoigner, il conservera ce don.

pouvoir, je m'avoue assez médiocre dans toutes ces disciplines. En revanche, deux qualités se sont fait très vite jour chez moi : l'éloquence et la ruse. Tout jeune, je sus emporter les faveurs grâce à la conviction de ma conversation et à ma manière de tirer profit des ingénus. Je ne sais d'où me viennent ces traits, mais j'aurais pu convaincre mes camarades d'avaler la boucle de leurs chaussures si je l'avais désiré. Une des premières fois qu'il m'a été donné d'exercer ce talent à des fins toutes personnelles, j'avais douze ans.

Une cousine de trois ans mon aînée venait régulièrement de Toulouse avec sa mère pour nous visiter. Elles restaient quelques jours, améliorant un peu la platitude de notre vie campagnarde en nous faisant la gazette des potins de la ville. Plutôt jolie, elle se prénommaît Adélaïde mais affectait à mon égard une certaine condescendance, me trouvant plutôt mal dégrossi, voire passablement nigaud. Je ne faisais certes rien pour la détromper. Un après-midi de juillet où nous recherchions la fraîcheur de la bibliothèque de mon père, j'engageai la conversation sur un terrain qui me préoccupait déjà particulièrement.

— Germain, le fils de notre cuisinière, prétend que les filles et les garçons n'ont point les mêmes attributs entre leurs jambes, dis-je tout à trac, le nez dans un livre de géographie, pour me donner une contenance.

Le visage de ma cousine s'empourpra. Installée dans le fauteuil centenaire où mon père avait pour habitude de faire la sieste, elle se redressa interloquée, mais ne voulant passer pour une oie blanche devant son campagnard de cousin, et habituée à mes sorties originales, elle rétorqua d'un ton assuré :

— La belle affaire que voilà...

Sans me départir d'un air niais, je continuai :

— Je lui ai répondu qu'il n'était qu'un menteur et Dieu ayant fait les hommes à son image, les chrétiens avaient tous la même conformation. J'ai d'ailleurs scruté toutes les statues de l'église du village, je n'y vois aucun indice d'une différence.

Toujours rosissante, ma jolie cousine s'enhardit devant mon évidente stupidité et la belle occasion qu'elle crut y voir de me ridiculiser.

— Allons, Jean, vous n'êtes pas sérieux. Vous savez bien quelle est la différence physique entre votre personne et la mienne ?

— Mon père dit que les femmes sont parfois capables de tout pour arriver à leurs fins, c'est là une de leur principale dissemblance avec le genre masculin. Il n'a jamais évoqué une quelconque divergence anatomique, affirmai-je, l'air le plus sérieux du monde.

Adélaïde ne put réprimer un gloussement.

— Quel insensé vous êtes. Mais on ne vous apprend donc rien dans votre campagne ? me lança-t-elle, avec dédain.

Quelques minutes passèrent. Ma cousine faisait mine de s'être remise à somnoler, rafraîchissant par moments sa gorge d'un coup d'éventail. Je feignis alors d'être agacé :

— Je vois bien, chère cousine, que vous me raillez. Vous aussi semblez de mèche avec Germain pour vous moquer de moi. Je ne vois qu'une solution pour tirer au clair ce complot. Comme l'enseigne mon précepteur, l'observation est mère de toutes les connaissances. Cela, je le sais. Et la preuve de ce que j'avance et que vous semblez réfuter est à portée de nos mains...

Adélaïde ouvrit grands ses adorables yeux bleus et fit craquer l'antique fauteuil en se levant promptement, la mine visiblement courroucée.

— Cela suffit, Jean. Si je ne vous savais crédule, je vous trouverais dévergondé, mon ami, et j'irais le répéter à votre père. L'homme et la femme sont différents et vous l'apprendrez un jour si vous n'êtes pas trop sot. Tenez-vous-le pour dit.

Nullement effrayé par sa colère, j'insistai :

— Je suis tenté de vous croire, mais, justement, cette naïveté que vous me connaissez n'est-elle pas un instrument dont vous vous servez à cet instant pour mieux me tromper ?

Et faisant mine de me lever moi aussi je lançai en allant vers la porte :

— Ce que je crois, ma cousine, c'est que je vous ai démasquée. Et incapable d'apporter une preuve inverse à celle que je veux vous donner, vous prenez prétexte de ma jeunesse. Mais j'en sais déjà bien autant que vous.

C'en était trop pour mon orgueilleuse cousine. N'y tenant plus, elle revint sur ses pas et se plaça exactement devant son fauteuil.

— Écoutez, jeune morveux. Je veux vous donner à l'instant même une leçon dont votre précepteur serait bien en mal de vous dispenser un début.

Sans dire un mot, Adélaïde se pencha alors en avant, saisit à pleines mains les volants de sa légère robe de mousseline, et releva le tout jusqu'à la taille pour laisser apparaître une fine toison blonde au bas d'un ventre d'albâtre. Le sang me monta au visage. Visiblement contente de ma gêne, ma cousine poussa son avantage. Ses jupes toujours remontées à la hauteur de ses hanches, elle se rassit avec précaution sur le vénérable siège et écarta amplement ses cuisses. Au bout de quelques secondes, Adélaïde se releva dans un grincement, laissant retomber le rideau sur ce spectacle divin. Sans un regard pour moi, elle m'apostropha, tout en se dirigeant vers la porte de la bibliothèque.

— Jeune puceau, gardez votre culotte, je vous dispense de la comparaison avec votre modeste anatomie, dit-elle en quittant la pièce d'un pas de reine.

Je restai sans voix. Car si avant d'entrevoir l'intimité de ma cousine j'avais déjà pu me faire une vague connaissance du mystère féminin, mon astuce venait de me révéler la face cachée de l'univers. Je dois ajouter que, curieusement, un pied de l'auguste fauteuil de mon père rendit l'âme peu de temps après cet épisode.

Deux années plus tard, j'eus l'occasion de poursuivre mon débat académique avec ma cousine, mais cette fois dans le cadre de travaux pratiques qui lui permirent de vérifier que ma « modeste anatomie » s'était étoffée. Entre-temps, la sœur du fils de la cuisinière m'avait illustré mieux que son frère l'antagonisme des sexes. L'expérience fut douloureuse mais me transforma en homme.

À la lecture de ces quelques anecdotes, vous l'aurez compris, honnête lecteur, je me découvris très tôt une réelle curiosité pour la société des femmes. Un intérêt que je pense bien naturel, mais qui avait le don d'exaspérer quelques-uns des témoins de cette précoce appétence. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, mon frère Guillaume n'a d'ailleurs jamais caché son irritation, soit qu'il fût jaloux de mes succès – d'une mine renfrognée, il n'avait pas hérité de ma taille et souffrait d'une propension à l'embonpoint –, soit qu'il m'enviât une audace dont il était, lui, totalement dépourvu. Né le second mâle, il semble qu'il ait dès le berceau conçu une rage sourde de cette position, comme parfois la nature s'ingénie à loger dans le cœur et l'âme de certains cadets. Pourtant, je le jure, je ne fis jamais rien – à cette époque du moins – pour nourrir son

ressentiment. Cette rancune était si puissamment établie en lui que les années n'y changèrent rien. Au contraire, au lieu de l'apaiser dans une intimité toute fraternelle, elles la renforcèrent. Entre nous, ce n'était que discordes et fâcheries. Mais pas de celles, pures et sincères, qui se nourrissent de l'innocente rivalité de deux frères jeunes et vigoureux, et qui au temps de la maturité font le sel des souvenirs de l'enfance. Non, nos disputes étaient de fiel et répandaient leur aigreur dans toute la maisonnée. Ma mère s'en inquiéta souvent, tandis que mon père, indécrottement débonnaire, estimait qu'il n'y avait rien là qui prêtât motif à intervenir. Même lorsque l'un ou l'autre dépassait positivement les bornes. Je peux d'ailleurs affirmer que si nous n'avions été unis par les liens du sang, très tôt il n'aurait pas hésité à ourdir contre moi quelque complot pour me faire disparaître d'une scène terrestre où il a toujours estimé que je lui portais ombrage. À ce propos, je me souviens d'un incident lors d'une partie de chasse avec mon père où une balle perdue vint m'érafler la joue. Singulièrement, le projectile continua sa course dans un arbre planté à cinq pas devant moi. Dans mon dos, le fusil de mon jeune frère fumait encore quand nous nous retournâmes avec mon père. Naturellement, Guillaume expliqua à grand renfort d'excuses que le coup était parti tout seul. Il s'en tira avec une molle admonestation paternelle. Depuis, je n'ai plus jamais été à la chasse avec mon frère ; et j'avoue avoir gardé pour les deux une certaine défiance.

Ce tableau de famille ne serait pas complet si je ne m'attardais quelques instants sur mes deux sœurs, Françoise et Jeanne-Marie, que l'on surnommait Chon et Bischì – une lubie de ma mère qui les suivra leur vie durant. J'ai peu de mémoire de mon enfance avec elles, possiblement parce qu'il n'y a rien à se souvenir. Benjamine de la maison, Chon était née d'un retour de couches de ma mère après la naissance de Guillaume. Douze mois à peine les séparaient, et leurs ressemblances laissaient souvent croire aux étrangers qu'ils étaient de véritables jumeaux. Positivement laide, elle traînait également une maladie de dos qui l'obligeait à souvent se tenir couchée. Quant à Bischì, née entre moi et Guillaume, elle était d'une mine ordinaire et rien ne la signalait particulièrement. J'oubliais : elles avaient toutes les deux hérité d'une mauvaise maladie de peau, apavage de la lignée de ma mère, mais dont les mâles de la famille étaient curieusement épargnés. Régulièrement, des plaques rouges

et irritées leur recouvraient le corps jusqu'à la base du cou, engendrant de fortes démangeaisons, des saignements, puis des croûtes suintantes. Lors des crises, elles se réfugiaient pendant plusieurs jours dans leur chambre, volets clos, et n'acceptaient aucune autre visite que celle de notre mère. Rien n'y faisait et tous les traitements engagés échouèrent à éradiquer le mal. Elles apprirent à vivre avec cette malédiction, mais en conçurent un tempérament maussade et querelleur, agrémenté, il faut l'avouer, d'une certaine disposition naturelle à la malveillance. Très tôt, elles cultivèrent la médiocre manie de médire de tout ce qu'elles ne comprenaient pas. Et, en la matière, leur ignorance était encyclopédique. Arrivées en âge de songer à prendre un époux, les deux revêches découragèrent les trois ou quatre prétendants qui se risquèrent au logis pour faire leur cour. Sans dot honorable, compte tenu de la modestie des moyens de mon père, Bisch et Chon se firent ainsi une religion de n'être pas un bon parti, ce qui n'améliora pas un caractère déjà fort acariâtre.

En ce début de mes Mémoires, vous trouverez peut-être ma plume âpre lorsqu'il s'agit d'évoquer le monde qui m'entourait alors, mais la suite de l'histoire de ma vie vous démontrera que les portraits que je viens de vous brosser puisent leur inspiration aux sources de la vérité. Vous en faut-il un premier exemple ? Je vous le livre sans fard afin de mieux vous convaincre que je n'affecte pas de faire un genre de la critique de mes proches. Jugez plutôt. Cela se passa le jour de mon mariage lors duquel mes frères et sœurs donnèrent de lamentables témoignages de leur hostilité à mon égard.

Ce jour de l'automne 1748, – pardonnez ma mémoire défaillante mais je ne me souviens plus de la date exacte ; c'était à la fin du mois de novembre, je crois –, je devais convoler avec Ursule Catherine Dalmas de Vernongrèze après presque deux années de longues tractations entre mon père et le sien. D'une lignée honorable, quoique moins ancienne que la nôtre, elle avait l'avantage d'apporter une dot en numéraire, ce qui, espérons-nous, allait soulager pour quelque temps les comptes de notre domaine. Évidemment, je n'avais pas eu à choisir, mais ma future femme n'était pas d'un commerce désagréable. Plutôt jolie, dotée de belles proportions, elle manquait certes de conversation, mais j'avoue qu'elle ne me déplut pas. Après les présentations d'usage, je lui fis une cour dont les témoins de l'époque reconnaîtront qu'elle fut des plus assidues et

également, je le souligne, des plus honnêtes. Elle y répondit d'abord avec placidité, mais la faconde que vous me connaissez finit par mollement la convaincre que nous étions faits l'un pour l'autre. Moi-même, je m'abandonnais sans trop de peine à cette idylle tiède. Jeune et sans ambitions particulières, j'allai donc à l'autel sans rechigner, sans compter que cette union devait signer le début de mon émancipation. Mon père étant toujours en vie, il restait le maître du domaine, mais j'accédais avec ce mariage à une position plus avantageuse au sein de la famille. Héritier direct, puisque l'aîné, je devenais le second chef de famille en quelque sorte. C'est sûrement cette perspective qui aggrava encore plus, si cela était possible, les rapports avec mon frère.

Déjà, lors de mes fiançailles, il avait donné des signes ostensibles de sa mauvaise humeur en prétextant être alité afin de ne pas assister à la cérémonie. Le jour de mon mariage, il ne put se défilier, mon père ayant résolu qu'il serait mon témoin, pensant faire œuvre de réconciliation. Là encore, le brave homme démontra son peu de discernement. Sa décision redoubla la colère sourde de mon frère, d'autant que mes parents, d'ordinaire si peu dispendieux, avaient décidé de donner à cet événement un lustre particulier. Avec la famille de mon épouse, les proches, amis et alliés, pas moins d'une centaine de personnes fut invitée à Lévignac. À ma connaissance, on n'a jamais revu autant de monde dans notre demeure depuis – même pour les funérailles de mon père. Ce mariage était hors de proportion avec nos moyens, ne se priva pas de faire remarquer Guillaume. La veille même de la cérémonie, il s'emporta vivement contre ma mère, arguant que cette union à laquelle la pauvre femme s'était tant consacrée grèverait pour toujours les finances du domaine, hypothéquant son avenir et celui de mes sœurs, lesquelles se joignirent fielleusement à toutes ses prétendues accusations. À son tribunal personnel, il jugea mon père et ma mère coupables de manquer à leurs devoirs de parents. Ma mère fondit en larmes et mon père se retira pitoyablement dans son bureau pour fuir la sentence.

Le lendemain, comme il se devait, Guillaume arriva en retard à l'office nuptial. Il arborait une tenue plus propre à courir les chemins qu'à figurer à une noce. Le ton était donné. Tout au long de la cérémonie, il afficha une mine de Huron exilé de son Canada natal. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de parapher le registre paroissial, il gribouilla une signature digne d'un sauvage du Nouveau Monde.

Je décidai d'ignorer sa mauvaise humeur et me consacrai à nos invités. Ayant fort à faire pour dire un mot à chacun, je l'oubliai, tout en surveillant du coin de l'œil Bisch et Chon, qui s'empifraient à qui mieux mieux devant le buffet. Mais alors que la journée prenait un tour des plus plaisants, Guillaume réapparut. Le pas visiblement mal assuré, il vint s'asseoir près de la table où était installé le chevalier de Vernongrèze, le frère aîné de mon épouse. Après l'avoir considéré un long moment tout en vidant d'un trait plusieurs verres de vin, il l'interpella suffisamment fort pour que sa voix me parvienne malgré le brouhaha.

— Chevalier, cette journée vous agréée-t-elle ? questionna-t-il d'un ton d'homme gris.

M. de Vernongrèze était, comme sa sœur, d'un caractère fort neutre et n'aimait rien tant que de passer inaperçu – ce en quoi il réussissait d'ordinaire excellemment. Plutôt gêné de cette sèche apostrophe, il répliqua par un petit sourire, assorti d'un faible mouvement de lèvres qui émit sûrement une approbation polie. Cela ne suffit pas à mon frère qui décida de torturer sa proie : il lui demanda de répéter. Le chevalier força un peu plus sa voix et réussit à exprimer un palpable « oui merci, cher vicomte », qu'il ponctua d'un hochement de tête avant de se tourner vers sa voisine. Mon frère avait cette fois entendu, semblait-il, mais il n'en resta pas là :

— Savez-vous, monsieur, que c'est avec mon bien que nous vous régalaons aujourd'hui ?

Le chevalier se retourna, interloqué, cherchant du regard alentour pour solliciter un soutien dans ce qu'il pressentit comme les prémices d'une affaire déplaisante. Malheureusement, je n'eus pas le temps d'intervenir avant que mon frère ne poursuive son scandale. Se levant promptement, il se dirigea vers le chevalier, un verre à la main, demandant à nouveau s'il avait été bien compris. Son ton était maintenant positivement brutal. M. de Vernongrèze était effacé mais certainement pas couard : il devint très pâle et rétorqua vivement qu'il entendait suffisamment pour distinguer l'accent du vin. L'écume aux lèvres, mon frère reprit :

— Ma foi, puisque mon vin vous plaît, souffrez que je vous en offre un peu plus.

Et d'un geste sans équivoque, Guillaume projeta le contenu de son verre sur la veste du chevalier. Les conversations de nos invités se turent alors. M. de Vernongrèze, de blanc, devint pourpre. Il se

jeta littéralement sur mon frère et le poussa furieusement des deux mains vers la table voisine où la vieille vicomtesse de Gagnac l'accueillit sur ses genoux à son corps défendant. Encouragé par cette ferme réaction, le chevalier voulut saisir mon frère au col, mais je m'interposai. Guillaume en profita pour se remettre autant d'aplomb que son état le permettait, mais, pris d'un haut-le-cœur, il eut juste le temps de se retourner pour vomir un infâme brouet rougeâtre sur les jupes de Mme de Gagnac. Jugez de l'impression de la scène. Les spasmes se succédèrent encore plusieurs fois, si bien que deux valets loués pour mon mariage furent chargés de le transporter à l'extérieur. Bisch et Chon leur emboîtèrent le pas, braillant à la cantonade qu'il s'agissait sûrement d'un empoisonnement causé par un alcool frelaté, voire par des mets infectés. Où les deux chipies avaient-elles pêché une telle fable ? La réaction ne se fit toutefois pas attendre et nos invités délaissèrent dans l'instant leurs verres et leurs assiettes. Inutile de vous préciser que la fête en fut définitivement gâchée. Mon frère ne revint pas et garda le lit trois jours durant, veillé par mes deux sœurs qui s'isolèrent avec lui. De son côté, le chevalier de Vernongrèze voulut bien croire qu'un mal inconnu avait inspiré à Guillaume son méprisable comportement. Mon père et ma mère se rangèrent à l'avis commun et considérèrent mon frère comme une victime dans cette affaire. Il eut d'ailleurs le toupet de se plaindre très longtemps de cet incident dont il me soupçonna presque d'être l'instigateur – vous reconnaîtrez que c'était bien à moi de suspecter une cabale entre mes sœurs et lui. J'ai même souvent eu l'impression qu'il avait gagné mes parents à cette injuste thèse. Moins de deux années plus tard, mon père et ma mère étaient rappelés à Dieu à six mois d'intervalle, et j'ai bien peur qu'ils n'aient emporté avec eux cet affreux doute.

Ce pitoyable tableau de mon mariage augurait de la médiocrité de ce qu'allait être ma vie conjugale. Sitôt l'anneau passé, mon épouse s'employa à refroidir les ardeurs qui m'animaient. D'une humeur austère le jour, elle entra en pénitence la nuit. Et sa placidité résignée devant les assauts passionnés que je lui prodiguais les premiers temps de notre union a eu tôt fait de me convaincre d'aller chercher fortune dans d'autres couches. Durant de longues années, notre intimité ne suscita jamais chez elle le moindre émoi, preuve qu'à cet endroit comme en d'autres, nul n'est prophète en son pays.



Mise en page par Meta-systems  
59100 Roubaix

N° d'édition : L.01ELIN000211.N001  
Dépôt légal : janvier 2011